

Déclaration liminaire CSAL du 8 avril 2026 à 9h.

Madame la Présidente,

Le monde connaît un contexte économique et politique sans précédent depuis le début du 21ème siècle et qui rappelle malheureusement les sombres heures de l'histoire . Les premiers impacts se font ressentir en France. Le prix des carburants atteint un niveau jamais connu. C'est dans ce cadre que les agentes et agents des Finances publiques continuent à assumer le rôle de service public. Ce sont ces mêmes agentes et agents qui sont victimes des politiques publiques qui ont réduits le nombre de structures, qui refusent l'augmentation du point d'indice et qui suppriment la GIPA. En 25 ans, c'est plus 25% de perte de pouvoir d'achat ! L'augmentation des carburants vient achever les collègues qui sont déjà exsangues.

Pour la CGT Finances Publiques, il faut d'ores et déjà prendre des mesures afin de protéger le pouvoir d'achat des agentes et agents de la DGFIP. La CGT Finances Publiques demande que des dispositions soient prises afin que chaque agentes et agents de la DGFIP, dès lors qu'ils ou elles en feront la demande, puissent bénéficier de jours de télétravail supplémentaires. Concernant les agentes et agents dont les missions ne sont pas télé-travaillables, la CGT Finances Publiques demande, qu'à titre exceptionnel, durant cette période de crise, une journée d'ASA leur soit attribuée par semaine. A défaut d'accéder à ces demandes, l'administration doit participer aux frais de déplacement . Ces mesures ne peuvent être que transitoires.

L'État doit intervenir pour empêcher la spéculation et protéger la population. Il est tout à fait possible par la loi d'encadrer les prix des carburants, de taxer les profits exceptionnels des grands groupes et d'utiliser cet argent pour financer des mesures utiles de justice sociale et environnementale.

Dans ce contexte, la CGT revendique :

- des augmentations générales de salaires ;
- l'encadrement des prix de l'énergie ;
- une fiscalité plus juste ;
- la fin des superprofits ;
- des investissements publics pour réduire les dépenses contraintes.

Ces derniers mois, la DGFIP est au cœur de l'actualité nationale : Fuite de données bancaires massives via l'application Ficoba, défaillance de l'application principale du secteur public local à savoir Hélios et nous ne commenterons pas les raisons du départ du DRFiP d'Île-de-France Paris. Nul doute que notre administration n'avait pas besoin d'une telle actualité, qui porte atteinte à l'image de notre administration et plus largement à l'image des fonctionnaires. Nous ne doutons pas non plus que notre direction générale saura publier les mesures prises dans son traditionnel relevé des sanctions.

Alors que les agent.es des finances publiques subissent de plein fouet des réformes, des suppressions d'emplois et un gel du point d'indice depuis des années, qui contribuent à une souffrance au travail inquiétante, la DGFIP a décidé, suite visiblement à un contrôle interne, de procéder à une récupération d'indus auprès de milliers d'agent.es. L'ampleur des montants touchant toutes les catégories et notamment les plus précaires (par exemple 9 000 euros pour un gardien concierge) est intolérable alors même que les agent.es n'en sont en rien responsables. Cette situation est bien du fait d'une mauvaise gestion continue depuis plus de 10 ans imputable à l'administration.

Scandale supplémentaire : le délai de prévenance et la non émission systématique du titre de perception sont inacceptables ! Est-ce là, la bonne manière de prendre soin de ses agents que l'on sait remercier à tout bout de champ... Il s'agit là encore d'un mépris inégalé et d'une maltraitance des agent.es sans précédent ! La CGT Finances Publiques revendique une remise gracieuse la plus large possible compte tenu de la responsabilité imputable à l'administration.

Au plan local, nous constatons que les points à l'ordre du jour sont pour information.... Sauf en ce qui concerne la réorganisation de notre direction où l'on demande aux représentants du personnel d'émettre un avis alors même que cette réorganisation est semble-t-il déjà actée à en croire la publication d'une fiche de poste sur Passerelle. Puisqu'on nous le demande, nous ne manquerons pas de donner cet avis en séance mais d'ores et déjà, pour la CGT Finances Publiques, la forme n'y est pas ! Encore un bel exemple de dialogue social ! Le tact, toujours le tact....

Figure à l'ordre du jour, un point sur l'exécution budgétaire 2025 et la présentation du budget 2026 : Force est de constater que les économies réalisées à la DDFIP de la Somme ne ruissellent pas sur ses agents alors qu'ils en sont les principaux contributeurs.

Pour la CGT Finances Publiques, de l'argent, il y en a ! Encore faut-il que l'allocation optimale des ressources rares soient utilisées à bon escient....

Pour la CGT Finances Publiques, une autre politique est possible ! La CGT revendique notamment :

- Un programme d'urgence sociale, à commencer par l'augmentation du SMIC, des salaires, des pensions et des allocations sociales ;
- L'augmentation significative de la valeur du point d'indice, pour le rattrapage du décrochage salarial, et son indexation sur l'inflation ; la refonte des grilles de rémunération ; l'intégration des primes dans le traitement ; le refus de toute rémunération au mérite ; le renforcement des droits à l'action sociale pour les actifs comme pour les retraités ;
- Le développement des services publics et l'amélioration de nos conditions de travail ; des créations d'emplois partout où cela est nécessaire et un plan de titularisation des agents non titulaires ;
- L'abandon du jour de carence, le rétablissement pour toutes et tous du versement à 100 % de la rémunération des agents qui sont en congé maladie ordinaire, en prenant en compte les spécificités de la santé des femmes ;
- Le respect plein et entier des libertés fondamentales d'expression ;
- Le rétablissement du versement de la garantie individuelle du pouvoir d'achat ;
- L'égalité salariale et professionnelle réelle entre les femmes et les hommes.